

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - COMMUNE DE VERDUN / GNE (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21820190300018

POSTE COMPTABLE : SGC MOISSAC

M. 14

Budget primitif (projet de budget)

voté par nature

BUDGET : BUDGET COMMUNAL (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	19
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	21
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	23

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	30
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	34
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	39
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	40
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	41
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	42
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	43
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	44
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	46
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	49
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	50
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	51
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	54
D2 - Arrêté et signatures	55

COMMUNE DE VERDUN / GNE - BUDGET COMMUNAL - BP (projet de budget) - 2022

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 82190	COMMUNE DE VERDUN / GNE BUDGET COMMUNAL	BP (projet de budget) 2022
----------------------------	--	---

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	4 875
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	57
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
2 584 070,00	2 998 065,00	523,94	974,32

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	861,85	849,07
2	Produit des impositions directes/population	486,15	474,51
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	990,28	966,37
4	Dépenses d'équipement brut/population	800,81	378,96
5	Encours de dette/population	1 159,55	1 282,10
6	DGF/population	248,21	244,43
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	49,03 %	48,21 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	96,58 %	99,90 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	80,87 %	39,21 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	117,09 %	132,67 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	6 620 350,10	4 877 615,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 742 735,10
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		6 620 350,10	6 620 350,10

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	4 117 597,11	4 855 624,38
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	247 146,80	747 761,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 1 001 922,21	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		5 366 666,12	5 603 385,38

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	11 987 016,22	12 223 735,48
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 092 290,00	0,00	1 173 755,00	0,00	1 173 755,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 984 666,00	0,00	2 060 100,00	0,00	2 060 100,00
014	Atténuations de produits	175 000,00	0,00	175 000,00	0,00	175 000,00
65	Autres charges de gestion courante	760 184,57	0,00	732 550,15	0,00	732 550,15
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		4 012 140,57	0,00	4 141 405,15	0,00	4 141 405,15
66	Charges financières	99 168,33	0,00	89 610,38	0,00	89 610,38
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	20 500,00	0,00	20 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	308 720,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		4 425 028,90	0,00	4 251 515,53	0,00	4 251 515,53
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 559 059,08		2 155 125,52	0,00	2 155 125,52
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	170 000,00		213 709,05	0,00	213 709,05
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 729 059,08		2 368 834,57	0,00	2 368 834,57
TOTAL		6 154 087,98	0,00	6 620 350,10	0,00	6 620 350,10

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 620 350,10
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	20 402,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	214 500,00	0,00	199 000,00	0,00	199 000,00
73	Impôts et taxes	2 874 336,00	0,00	2 956 200,00	0,00	2 956 200,00
74	Dotations et participations	1 420 203,00	0,00	1 378 915,00	0,00	1 378 915,00
75	Autres produits de gestion courante	70 500,00	0,00	88 500,00	0,00	88 500,00
Total des recettes de gestion courante		4 599 941,00	0,00	4 652 615,00	0,00	4 652 615,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	85 025,00	0,00	175 000,00	0,00	175 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		4 684 966,00	0,00	4 827 615,00	0,00	4 827 615,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	50 000,00		50 000,00	0,00	50 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		50 000,00		50 000,00	0,00	50 000,00
TOTAL		4 734 966,00	0,00	4 877 615,00	0,00	4 877 615,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 742 735,10
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 620 350,10
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	2 318 834,57
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

COMMUNE DE VERDUN / GNE - BUDGET COMMUNAL - BP (projet de budget) - 2022

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	134 403,72	16 543,33	48 545,60	0,00	65 088,93
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	39 972,00	0,00	39 972,00
21	Immobilisations corporelles	107 650,74	40 372,58	165 795,10	0,00	206 167,68
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	486 181,99	81 903,69	231 100,00	0,00	313 003,69
	Total des opérations d'équipement	1 329 801,00	9 115,20	3 121 403,00	0,00	3 130 518,20
	Total des dépenses d'équipement	2 058 037,45	147 934,80	3 606 815,70	0,00	3 754 750,50
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	562 854,90	0,00	460 781,41	0,00	460 781,41
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	562 854,90	0,00	460 781,41	0,00	460 781,41
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	101 132,00	99 212,00	0,00	0,00	99 212,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 722 024,35	247 146,80	4 067 597,11	0,00	4 314 743,91
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	50 000,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	50 000,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
	TOTAL	2 772 024,35	247 146,80	4 117 597,11	0,00	4 364 743,91

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 001 922,21
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 366 666,12
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 819 791,30	747 761,00	1 295 863,82	0,00	2 043 624,82
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 819 791,30	747 761,00	1 295 863,82	0,00	2 043 624,82
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	264 692,30	0,00	587 405,98	0,00	587 405,98
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	612 743,48	0,00	501 308,01	0,00	501 308,01
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00
	Total des recettes financières	877 435,78	0,00	1 091 713,99	0,00	1 091 713,99
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	99 212,00	0,00	99 212,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 697 227,08	747 761,00	2 486 789,81	0,00	3 234 550,81
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	1 559 059,08	0,00	2 155 125,52	0,00	2 155 125,52
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	170 000,00	0,00	213 709,05	0,00	213 709,05
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE VERDUN / GNE - BUDGET COMMUNAL - BP (projet de budget) - 2022

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 729 059,08		2 368 834,57	0,00	2 368 834,57
	TOTAL	4 426 286,16	747 761,00	4 855 624,38	0,00	5 603 385,38

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		0,00
--	--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		5 603 385,38
---	--	--------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	2 318 834,57
--	--------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 173 755,00		1 173 755,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 060 100,00		2 060 100,00
014	Atténuations de produits	175 000,00		175 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	732 550,15		732 550,15
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	89 610,38	0,00	89 610,38
67	Charges exceptionnelles	20 500,00	0,00	20 500,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	213 709,05	213 709,05
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		2 155 125,52	2 155 125,52
Dépenses de fonctionnement – Total		4 251 515,53	2 368 834,57	6 620 350,10

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 620 350,10
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	460 781,41	0,00	460 781,41
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	3 130 518,20		3 130 518,20
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	65 088,93	0,00	65 088,93
204	Subventions d'équipement versées	39 972,00	0,00	39 972,00
21	Immobilisations corporelles (6)	206 167,68	50 000,00	256 167,68
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	313 003,69	0,00	313 003,69
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	99 212,00	0,00	99 212,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		4 314 743,91	50 000,00	4 364 743,91

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 001 922,21
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 366 666,12
---	---------------------

COMMUNE DE VERDUN / GNE - BUDGET COMMUNAL - BP (projet de budget) - 2022

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	30 000,00		30 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	199 000,00		199 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		50 000,00	50 000,00
73	Impôts et taxes	2 956 200,00		2 956 200,00
74	Dotations et participations	1 378 915,00		1 378 915,00
75	Autres produits de gestion courante	88 500,00	0,00	88 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	175 000,00	0,00	175 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		4 827 615,00	50 000,00	4 877 615,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 742 735,10
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 620 350,10
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	587 405,98	0,00	587 405,98
13	Subventions d'investissement	2 043 624,82	0,00	2 043 624,82
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		213 709,05	213 709,05
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	99 212,00	0,00	99 212,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		2 155 125,52	2 155 125,52
024	Produits des cessions d'immobilisations	3 000,00		3 000,00
Recettes d'investissement – Total		2 733 242,80	2 368 834,57	5 102 077,37

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	501 308,01
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 603 385,38
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 092 290,00	1 173 755,00	0,00
60611	Eau et assainissement	30 000,00	25 000,00	0,00
60612	Energie - Electricité	113 000,00	130 000,00	0,00
60621	Combustibles	30 000,00	30 000,00	0,00
60622	Carburants	5 000,00	8 000,00	0,00
60623	Alimentation	1 900,00	1 900,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	18 000,00	18 000,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	9 000,00	8 000,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	10 000,00	20 000,00	0,00
60636	Vêtements de travail	6 900,00	8 000,00	0,00
6064	Fournitures administratives	8 000,00	7 000,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	24 390,00	24 255,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	71 500,00	71 500,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	364 000,00	440 600,00	0,00
6135	Locations mobilières	20 000,00	24 000,00	0,00
61521	Entretien terrains	20 000,00	30 000,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	18 000,00	10 000,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	35 000,00	30 000,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	3 000,00	3 000,00	0,00
61524	Entretien bois et forêts	30 000,00	25 000,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	14 000,00	16 000,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 000,00	2 500,00	0,00
6156	Maintenance	55 000,00	55 000,00	0,00
6161	Multirisques	50 000,00	50 000,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	1 000,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	11 600,00	5 000,00	0,00
6188	Autres frais divers	20 000,00	20 000,00	0,00
6226	Honoraires	5 000,00	2 500,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	2 500,00	0,00
6228	Divers	1 000,00	1 000,00	0,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	2 000,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	20 000,00	15 000,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	1 500,00	1 500,00	0,00
6237	Publications	12 000,00	14 000,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	2 000,00	2 000,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	8 000,00	8 000,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	18 000,00	18 000,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	500,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	15 000,00	15 000,00	0,00
63512	Taxes foncières	26 000,00	26 000,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00	500,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 500,00	1 500,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 984 666,00	2 060 100,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	5 613,00	5 842,74	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	23 498,00	25 264,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	3 467,00	3 565,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	936 384,00	896 601,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	20 013,00	25 570,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	121 580,00	147 671,26	0,00
64131	Rémunérations non tit.	242 962,00	254 414,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	50 807,00	50 807,00	0,00
64171	Apprentis - rémunérations	6 009,00	6 009,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	207 732,00	216 930,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	283 970,00	317 070,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	11 325,00	12 274,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	61 643,00	86 180,00	0,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	119,00	119,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	9 396,00	11 635,00	0,00
6488	Autres charges	148,00	148,00	0,00
014	Atténuations de produits	175 000,00	175 000,00	0,00
739221	FNGIR	175 000,00	175 000,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	760 184,57	732 550,15	0,00
6522	Reverst excédent BA admin. au principal	303 970,72	303 970,72	0,00
6531	Indemnités	115 000,00	115 000,00	0,00
6532	Frais de mission	1 000,00	1 000,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	7 000,00	7 000,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	12 000,00	10 000,00	0,00
6535	Formation	2 000,00	2 000,00	0,00

COMMUNE DE VERDUN / GNE - BUDGET COMMUNAL - BP (projet de budget) - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6553	Service d'incendie	79 663,85	80 000,00	0,00
65732	Subv. fonct. Régions	26 000,00	0,00	0,00
657348	Subv. fonct. Autres communes	660,00	660,00	0,00
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	30 000,00	33 000,00	0,00
657358	Subv. fonct. Autres groupements	2 000,00	2 000,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	30 700,00	10 300,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	150 190,00	167 619,43	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		4 012 140,57	4 141 405,15	0,00
66	Charges financières (b)	99 168,33	89 610,38	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	99 168,33	91 871,30	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-2 260,92	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	5 000,00	20 500,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	5 000,00	20 500,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	308 720,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		4 425 028,90	4 251 515,53	0,00
023	Virement à la section d'investissement	1 559 059,08	2 155 125,52	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	170 000,00	213 709,05	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	170 000,00	213 709,05	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 729 059,08	2 368 834,57	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 729 059,08	2 368 834,57	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 154 087,98	6 620 350,10	0,00

+	
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 620 350,10

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	29 400,03
Montant des ICNE de l'exercice N-1	31 660,95
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-2 260,92

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	20 402,00	30 000,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	20 402,00	30 000,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	214 500,00	199 000,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	3 000,00	3 000,00	0,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	1 000,00	1 000,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	45 000,00	45 000,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	150 000,00	150 000,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	15 500,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	2 874 336,00	2 956 200,00	0,00
73111	Impôts directs locaux	2 300 444,00	2 370 000,00	0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	3 200,00	3 200,00	0,00
73211	Attribution de compensation	235 000,00	235 000,00	0,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	91 692,00	90 000,00	0,00
73224	Fonds départ DMTO pour com de - 5000 hab	100 000,00	107 000,00	0,00
7336	Droits de place	0,00	7 000,00	0,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	144 000,00	144 000,00	0,00
74	Dotations et participations	1 420 203,00	1 378 915,00	0,00
7411	Dotation forfaitaire	417 000,00	417 000,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	584 000,00	616 000,00	0,00
74127	Dotation nationale de péréquation	184 000,00	177 000,00	0,00
74718	Autres participations Etat	10 000,00	10 000,00	0,00
7473	Participat° Départements	4 623,00	4 335,00	0,00
74758	Participat° Autres groupements	1 000,00	1 000,00	0,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	38 000,00	20 000,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	30 000,00	30 000,00	0,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	57 000,00	0,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	8 580,00	8 580,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	86 000,00	95 000,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	70 500,00	88 500,00	0,00
752	Revenus des immeubles	67 000,00	69 854,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	3 500,00	18 646,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		4 599 941,00	4 652 615,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	85 025,00	175 000,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	80 025,00	5 000,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	5 000,00	170 000,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		4 684 966,00	4 827 615,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	50 000,00	50 000,00	0,00
722	Immobilisations corporelles	50 000,00	50 000,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		50 000,00	50 000,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 734 966,00	4 877 615,00	0,00

+	
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 742 735,10
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 620 350,10

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

COMMUNE DE VERDUN / GNE - BUDGET COMMUNAL - BP (projet de budget) - 2022

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	134 403,72	48 545,60	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	31 600,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	102 803,72	23 853,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	24 692,60	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	39 972,00	0,00
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	0,00	39 972,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	107 650,74	165 795,10	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	10 000,00	10 000,00	0,00
2152	Installations de voirie	1 500,00	0,00	0,00
21561	Matériel roulant	1 200,00	75 000,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	2 588,74	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	8 000,00	2 800,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	25 238,00	5 510,10	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	12 200,00	30 485,00	0,00
2184	Mobilier	43 924,00	8 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 000,00	34 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	486 181,99	231 100,00	0,00
2313	Constructions	326 095,99	18 500,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	160 086,00	212 600,00	0,00
169	Opération d'équipement n° 169 (5)	167 220,00	235 000,00	0,00
170	Opération d'équipement n° 170 (5)	108 932,00	100 000,00	0,00
173	Opération d'équipement n° 173 (5)	258 649,00	210 403,00	0,00
174	Opération d'équipement n° 174 (5)	770 000,00	761 000,00	0,00
175	Opération d'équipement n° 175 (5)	25 000,00	1 650 000,00	0,00
176	Opération d'équipement n° 176 (5)	0,00	145 000,00	0,00
177	Opération d'équipement n° 177 (5)	0,00	20 000,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 058 037,45	3 606 815,70	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	562 854,90	460 781,41	0,00
1641	Emprunts en euros	562 854,90	460 781,41	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		562 854,90	460 781,41	0,00
454101	23 RUE BASTIDE (6)	101 132,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		101 132,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 722 024,35	4 067 597,11	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	50 000,00	50 000,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	50 000,00	50 000,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	13 276,36	0,00
21311	Hôtel de ville	0,00	2 659,20	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	8 259,29	0,00
21318	Autres bâtiments publics	50 000,00	25 805,15	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		50 000,00	50 000,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 772 024,35	4 117 597,11	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	247 146,80
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	1 001 922,21
---	---------------------

=

COMMUNE DE VERDUN / GNE - BUDGET COMMUNAL - BP (projet de budget) - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				5 366 666,12

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 819 791,30	1 295 863,82	0,00
1312	Subv. transf. Régions	151 430,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	765 899,00	260 300,58	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	197 528,00	347 398,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	342 170,00	402 665,24	0,00
13241	Subv. non transf. Communes du GFP	21 177,00	227 500,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	12 000,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	100 282,30	0,00	0,00
1338	Autres fonds équip. transférables	0,00	58 000,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	229 305,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 819 791,30	1 295 863,82	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	877 435,78	1 088 713,99	0,00
10222	FCTVA	204 692,30	522 405,98	0,00
10226	Taxe d'aménagement	60 000,00	65 000,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	612 743,48	501 308,01	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	3 000,00	0,00
Total des recettes financières		877 435,78	1 091 713,99	0,00
454201	23 RUE BASTIDE (5)	0,00	99 212,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	99 212,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 697 227,08	2 486 789,81	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 559 059,08	2 155 125,52	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	170 000,00	213 709,05	0,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	1 447,00	3 088,56	0,00
28031	Frais d'études	4 762,00	17 041,08	0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	5 130,00	5 130,00	0,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	1 164,00	1 164,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	3 922,00	8 915,50	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	347,00	2 250,93	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	375,00	950,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	2 567,00	18 042,00	0,00
28151	Réseaux de voirie	19 649,00	21 172,00	0,00
28152	Installations de voirie	4 625,00	30 454,00	0,00
281534	Réseaux d'électrification	7 561,00	7 817,00	0,00
281538	Autres réseaux	437,00	437,00	0,00
281561	Matériel roulant	12 588,00	174,00	0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	2 942,00	2 942,00	0,00
281571	Matériel roulant	33 713,00	29 621,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	9 294,00	5 695,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	2 141,00	9 585,86	0,00
28182	Matériel de transport	7 402,00	5 419,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	9 733,00	13 453,06	0,00
28184	Mobilier	5 444,00	8 722,88	0,00
28188	Autres immo. corporelles	34 757,00	21 634,18	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 729 059,08	2 368 834,57	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 729 059,08	2 368 834,57	0,00

COMMUNE DE VERDUN / GNE - BUDGET COMMUNAL - BP (projet de budget) - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 426 286,16	4 855 624,38	0,00
				+
			RESTES A REALISER N-1 (10)	747 761,00
				+
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
				=
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 603 385,38

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 169 (1)
LIBELLE : AD'AP

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		54 275,22	a 0,00	235 000,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	4 752,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	4 752,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	49 523,22	0,00	235 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	49 523,22	0,00	235 000,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 156 758,91
13	Subventions d'investissement	0,00	156 758,91
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	57 800,58
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	50 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	48 958,33
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-78 241,09
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 170 (1)
LIBELLE : VOIRIE/PAVE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		750 932,71	a 0,00	100 000,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	750 932,71	0,00	100 000,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	750 932,71	0,00	100 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-100 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 173 (1)
LIBELLE : VIVEZ GARONNE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		68 584,75	a 0,00	210 403,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	26 979,00	0,00	15 100,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	26 979,00	0,00	15 100,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	41 605,75	0,00	195 303,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	540,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	41 065,75	0,00	195 303,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 197 580,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	197 580,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	49 668,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	26 028,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	31 562,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	90 322,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-12 823,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 174 (1)
LIBELLE : ROUTE DE TOULOUSE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		6 960,00	a 0,00	761 000,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	6 960,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	6 960,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	761 000,00	0,00	0,00
2315	Installat ^e , matériel et outillage techni	0,00	0,00	761 000,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 171 945,00	d 139 406,00
13	Subventions d'investissement	171 945,00	139 406,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	94 898,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	44 508,00
1341	D.E.T.R. non transférable	171 945,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-449 649,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 175 (1)
LIBELLE : PROJET ASSOCIATIF

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		9 115,20	a 9 115,20	1 650 000,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	9 115,20	9 115,20	150 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	9 115,20	9 115,20	150 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	1 500 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	1 500 000,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 810 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	810 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	202 500,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	202 500,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	202 500,00
13241	Subv. non transf. Communes du GFP	0,00	202 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-849 115,20
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 176 (1)
LIBELLE : CENTRE DE SANTE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	145 000,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 20 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	20 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	20 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-125 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 177 (1)
LIBELLE : BAGGI MAISON DES ASSOS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	20 000,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-20 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV
A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
	Total dépenses investissement	460 781	1 870 455	431 433	206 804	34 103	53 366	0	0	0	1 307 803	0	4 364 744
	Dépenses réelles	460 781	1 833 731	431 433	206 804	34 103	53 366	0	0	0	1 294 527	0	4 314 744
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	460 781	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	460 781
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	46 874	0	2 350	0	0	0	0	0	15 865	0	65 089
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	39 972	0	39 972
21	Immobilisations corporelles	0	17 485	0	65 453	0	21 000	0	0	0	102 230	0	206 168
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	11 045	51 433	139 001	14 103	32 366	0	0	0	65 057	0	313 004
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations d'équipement	0	1 659 115	380 000	0	20 000	0	0	0	0	1 071 403	0	3 130 518
169	ADAP	0	0	235 000	0	0	0	0	0	0	0	0	235 000
170	VOIRIE/PAYE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100 000	0	100 000
173	VIVEZ GARONNE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	210 403	0	210 403
174	ROUTE DE TOULOUSE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	761 000	0	761 000
175	PROJET ASSOCIATIF	0	1 659 115	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 659 115
176	CENTRE DE SANTE	0	0	145 000	0	0	0	0	0	0	0	0	145 000
177	BAGGI MAISON DES ASSOS	0	0	0	0	20 000	0	0	0	0	0	0	20 000
	Opérations pour compte de tiers	0	99 212	0	0	0	0	0	0	0	0	0	99 212
454101	23 RUE BASTIDE	0	99 212	0	0	0	0	0	0	0	0	0	99 212
	Dépenses d'ordre	0	36 724	0	0	0	0	0	0	0	13 276	0	50 000
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	36 724	0	0	0	0	0	0	0	13 276	0	50 000
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

COMMUNE DE VERDUN / GNE - BUDGET COMMUNAL - BP (projet de budget) - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
RECETTES													
	Total recettes investissement	813 931	3 561 131	0	89 173	0	80 361	0	0	0	1 058 790	0	5 603 385
	Recettes réelles	600 520	1 405 707	0	89 173	0	80 361	0	0	0	1 058 790	0	3 234 551
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	3 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	501 308	587 406	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 088 714
13	Subventions d'investissement	0	815 301	0	89 173	0	80 361	0	0	0	1 058 790	0	2 043 625
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat* (BA, régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		98 212	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	99 212
454201	23 RUE BASTIDE	98 212	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	99 212
Recettes d'ordre		213 411	2 155 424	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 368 835
021	Virement de la soci* de fonctionnement	0	2 155 126	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 155 126
040	Operat* ordre transfert entre sections	213 411	298	0	0	0	0	0	0	0	0	0	213 709
041	Operatons patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
		627 492	3 391 945	154 363	862 368	174 061	405 495	1 393	81	9 705	992 723	724	6 620 350
Total dépenses de fonctionnement		627 492	3 391 945	154 363	862 368	174 061	405 495	1 393	81	9 705	992 723	724	6 620 350
Dépenses réelles		414 081	1 236 521	154 363	862 368	174 061	405 495	1 393	81	9 705	992 723	724	4 251 516
011	Charges à caractère général	0	276 335	28 909	296 357	77 656	247 819	1 393	81	9 705	234 776	724	1 173 755
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	571 246	45 454	562 777	0	157 676	0	0	0	722 947	0	2 060 100
014	Atténuations de produits	0	175 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	175 000
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	303 971	213 940	80 000	3 234	96 405	0	0	0	0	35 000	0	732 550

COMMUNE DE VERDUN / GNE - BUDGET COMMUNAL - BP (projet de budget) - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat ^o publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	89 610	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	89 610
67	Charges exceptionnelles	20 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 500
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Dépenses d'ordre	213 411	2 155 424	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 368 835
023	Virement à la section d'investissement	0	2 155 126	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 155 126
042	Opérat ^o ordre transfert entre sections	213 411	298	0	0	0	0	0	0	0	0	0	213 709
043	Opérat ^o ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
		0	4 354 504	0	165 335	13 100	163 500	0	0	67 900	113 276	0	4 877 615
Total recettes de fonctionnement		0	4 354 504	0	165 335	13 100	163 500	0	0	67 900	113 276	0	4 877 615
Recettes réelles		0	4 317 780	0	165 335	13 100	163 500	0	0	67 900	100 000	0	4 827 615
013 Atténuations de charges		0	9 000	0	11 000	0	0	0	0	0	10 000	0	30 000
70 Produits des services, du domaine, vente		0	49 000	0	150 000	0	0	0	0	0	0	0	199 000
73 Impôts et taxes		0	2 956 200	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 956 200
74 Dotations et participations		0	1 298 580	0	4 335	0	66 000	0	0	0	10 000	0	1 378 915
75 Autres produits de gestion courante		0	0	0	0	13 100	7 500	0	0	67 900	0	0	88 500
76 Produits financiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77 Produits exceptionnels		0	5 000	0	0	0	90 000	0	0	0	80 000	0	175 000
78 Reprise sur amortissements et provisions		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		0	36 724	0	0	0	0	0	0	0	13 276	0	50 000
042 Opérat ^o ordre transfert entre sections		0	36 724	0	0	0	0	0	0	0	13 276	0	50 000
043 Opérat ^o ordre intérieur de la section		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
							Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)				0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				9 060 369,50									
1641 Emprunts en euros (total)				9 060 369,50									
00000920847	06/01/2017		31/01/2018	1 800 000,00	F		1,150	1,150		A	X Echéance constante		A-1
0197584/001	17/05/2002		01/05/2003	244 000,00	F		5,780	5,780		A	X Echéance constante		A-1
11790988219	28/05/2008		31/05/2009	500 000,00	F		1,150	1,150		A	X Echéance constante		A-1
1307430	06/08/2012		01/09/2013	150 000,00	F		4,790	4,790		A	X Echéance constante		A-1
2404521001	16/11/2001		01/01/2003	228 673,53	F		5,400	5,400		A	X Echéance constante		A-1
30003536437	01/06/2012		30/06/2013	366 695,97	F		1,830	1,830		A	X Echéance constante		A-1
35173207070	01/08/2011		01/08/2012	500 000,00	F		1,530	1,530		A	X Echéance constante		A-1
44607552000	01/06/2010		01/06/2011	500 000,00	F		1,530	1,530		A	X Echéance constante		A-1
50011005752	01/07/2013		31/07/2014	500 000,00	F		1,820	1,820		A	X Echéance constante		A-1
50166245135	04/06/2009		10/08/2010	500 000,00	F		1,530	1,530		A	X Echéance constante		A-1
5065642	15/10/2014		01/11/2015	39 000,00	R		2,000	1,862		A	X Echéance constante		A-1
5065646	15/10/2014		01/11/2015	473 500,00	F		2,000	1,900		A	X Echéance constante		A-1
5100210	03/11/2015		01/12/2016	2 758 500,00	F		1,750	1,719		A	X Echéance constante		A-1
80318577340	01/10/2007		30/09/2008	500 000,00	F		1,170	1,170		A	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)				0,00									

COMMUNE DE VERDUN / GNE - BUDGET COMMUNAL - BP (projet de budget) - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00										
165 Dépôts et cautionnements recus (Total)					0,00										
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00										
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00										
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00										
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00										
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00										
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00										
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00										
1681 Autres emprunts (total)					0,00										
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1687 Autres dettes (total)					0,00										
Total général					9 060 369,50										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (C'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

COMMUNE DE VERDUN / GNE - BUDGET COMMUNAL - BP (projet de budget) - 2022

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV
A2.2

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		5 655 516,58					460 781,41	91 871,30	0,00	29 400,03
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 655 516,58					460 781,41	91 871,30	0,00	29 400,03
00000920847		0,00	A-1	1 530 000,00	16,00	F	1,150	90 000,00	17 595,00	0,00	0,00	15 198,90
0197584/001		0,00	A-1	19 752,99	0,33	F	5,780	19 752,99	1 141,69	0,00	0,00	0,00
11790988219		0,00	A-1	80 617,56	1,33	F	1,150	40 088,28	886,79	0,00	0,00	0,00
1307430		0,00	A-1	72 801,23	5,67	F	4,790	10 759,76	3 487,18	0,00	0,00	990,60
2404521001		0,00	A-1	18 004,69	0,00	F	5,400	18 004,69	972,11	0,00	0,00	0,00
30003536437		0,00	A-1	219 873,61	10,42	F	1,830	18 259,69	3 957,72	0,00	0,00	1 839,44
35173207070		0,00	A-1	283 243,76	9,58	F	1,530	26 464,65	4 248,66	0,00	0,00	1 604,87
44607562000		0,00	A-1	259 321,98	8,42	F	1,530	27 127,62	3 889,83	0,00	0,00	2 031,70
50011005752		0,00	A-1	331 148,04	11,50	F	1,820	24 969,22	5 960,66	0,00	0,00	2 311,65
50166245135		0,00	A-1	239 658,97	7,58	F	1,530	28 419,73	3 594,88	0,00	0,00	1 241,03
5065642		0,00	A-1	26 857,51	12,83	R	1,862	1 847,96	537,15	0,00	0,00	83,37
5065646		0,00	A-1	326 536,55	12,83	F	1,900	22 243,13	6 530,73	0,00	0,00	1 014,31
5100210		0,00	A-1	2 206 800,00	23,92	F	1,719	91 950,00	38 619,00	0,00	0,00	3 084,16
80318577340		0,00	A-1	40 899,69	0,67	F	1,170	40 899,69	449,90	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE VERDUN / GNE - BUDGET COMMUNAL - BP (projet de budget) - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		5 655 516,58					460 781,41	91 871,30	0,00	29 400,03

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611. « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 669.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV
A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	14	0	0	0	0	
	% de l'encours	100.01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	5 655 516,58	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annulé à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Auprès des organismes de droit privé</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Auprès des organismes de droit public</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	08-04-2010

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Appareil levage ascenseur	30	01/01/2000
L	Camions et véhicules indust.	7	01/01/2000
L	Coffre fort	30	01/01/2000
L	Equipement cuisine	15	01/01/2000
L	Equipement garage atelier	20	01/01/2000
L	Equipement sportif	10	01/01/2000
L	Installation chauffage	20	01/01/2000
L	Installation élec. et tel.	20	01/01/2000
L	Installation voirie	30	01/01/2000
L	Logiciels	2	01/01/2000
L	Matériel classique	10	01/01/2000
L	Matériel de bureau élec.	5	01/01/2000
L	Matériel de restauration	10	01/01/2000
L	Matériel information	5	01/01/2000
L	Matériel informatique	5	01/01/2000
L	Matériel technique élec.	10	01/01/2000
L	Mobiliers	15	01/01/2000
L	Plantations	20	01/01/2000
L	Voitures	5	01/01/2000

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		460 781,41	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		460 781,41	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	460 781,41	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	460 781,41	247 146,80	1 001 922,21	1 709 850,42

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 959 240,55	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		587 405,98	0,00
10222	FCTVA	522 405,98	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	65 000,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 371 834,57	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	3 088,56	0,00
28031	Frais d'études	17 041,08	0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	5 130,00	0,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	1 164,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	8 915,50	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 250,93	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	950,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	18 042,00	0,00
28151	Réseaux de voirie	21 172,00	0,00
28152	Installations de voirie	30 454,00	0,00
281534	Réseaux d'électrification	7 817,00	0,00
281538	Autres réseaux	437,00	0,00
281561	Matériel roulant	174,00	0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	2 942,00	0,00
281571	Matériel roulant	29 621,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	5 695,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	9 585,86	0,00
28182	Matériel de transport	5 419,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	13 453,06	0,00
28184	Mobilier	8 722,88	0,00
28188	Autres immo. corporelles	21 634,18	0,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	3 000,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	2 155 125,52	0,00

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
-------------------------------------	--	---------------------------------------	------------------------------	-----------------

COMMUNE DE VERDUN / GNE - BUDGET COMMUNAL - BP (projet de budget) - 2022

Total ressources propres disponibles	2 959 240,55	747 761,00	0,00	501 308,01	4 208 309,56
---	---------------------	-------------------	-------------	-------------------	---------------------

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 709 850,42
Ressources propres disponibles	IV	4 208 309,56
Solde	V = IV – II (6)	2 498 459,14

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

IV

B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					4 544 299,87	2 839 768,72										56 689,68	123 563,00	
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	2015	C	EHPAD SAINT JACQUES-LIGNE PRET 5062795	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	900 729,80	772 054,10	29,83	X	F	2,930	F	2,930	F	-		22 369,84	25 735,14	
CNRACL	2015	X Echéance constante	EHPAD ST JACQUES	CNRACL	200 000,00	162 000,00	19,92	T	F	0,000	F	0,000	F	-		0,00	8 000,00	
COLOMIERS HABITAT	2016	X Echéance constante	23 LOG. ROUTE AUCAMVILLE-LIGNE PRET 5097957	Etat ou organig Caisse DEPOTS CONSIGNAT DBRM2	213 300,00	184 210,51	33,58	A	F	0,550	F	0,550	F	-		1 013,16	4 942,00	
COLOMIERS HABITAT	2016	X Echéance constante	23 LOGEMENTS ROUTE AUCAMVILLE-LIGNE PRET 5097955	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	505 800,00	446 097,89	33,58	A	F	1,350	F	1,350	F	-		6 022,32	10 425,76	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)			Niveau de taux	En intérêts (8)
COLOMERS HABITAT	2016	X Echéance constante	23 LOGEMENTS ROUTE AUCAMVILLE-LIGNE PRET 5097958	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	60 300,00	53 906,30	43,58	A	F	0,550	F	0,550	F	-		296,48	1 086,23
COLOMERS HABITAT	2016	X Echéance constante	23 LOGEMENTS ROUTE AUCAMVILLE-LIGNE PRET 5097956	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	139 800,00	127 537,51	43,25	A	F	1,350	F	1,350	F	-		1 721,76	2 141,39
MESOLIA HABITAT	2015	X Echéance constante	LOGEMENTS VILLA MENRIQUE-MESOLIA HABITAT	Etat ou organismes CAISSE DEPOTS CONSIGNAT* DBRM2	171 513,96	137 025,34	18,17	A	F	1,950	F	1,450	F	-		1 912,20	6 078,46
OPHLM TARN ET GNETPM MONTBAN	2000	X Echéance constante	LES RECOLLETS 12 LOGEMENTS HLM	[RECUPEDETTE]CDC [RECUPEDETTE]CDC	191 036,97	90 527,03	9,92	A	R	3,550	R	3,550	R	-		3 213,71	6 870,60
OPHLM TARN ET GNETPM MONTBAN	2000	X Echéance constante	LES RECOLLETS 3 LOGEMENTS HLM	[RECUPEDETTE]CDC [RECUPEDETTE]CDC	30 221,62	18 342,14	12,92	A	R	3,050	R	3,800	R	-		696,96	944,16
PROMOLOGIS GARONNAISE HABITATION	2006	X Echéance constante	RECONSTRUCT* 12 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	293 364,40	197 592,33	19,08	A	F	2,500	F	2,500	F	-		4 939,81	7 735,17
PROMOLOGIS GARONNAISE HABITATION	2005	X Echéance constante	DEMOLITION 12 LOGEMENTS	[RECUPEDETTE]CDC [RECUPEDETTE]CDC	63 218,00	27 349,65	8,08	A	F	2,500	F	2,500	F	-		683,74	2 747,48
PROMOLOGIS GARONNAISE HABITATION	2006	X Echéance constante	RECONSTRUCTION 12 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	28 643,20	23 374,46	34,08	A	F	2,500	F	2,500	F	-		584,36	425,54
PROMOLOGIS GARONNAISE HABITATION	1980	X Echéance constante	ACQUISIT* AMELIORAT* 12 LOGEMENT-RUE DE LA BASTIDE	[RECUPEDETTE]CDC [RECUPEDETTE]CDC	169 575,24	22 407,38	1,25	A	F	3,800	F	4,780	F	-		1 071,74	10 942,02
PROMOLOGIS GARONNAISE HABITATION	1986	X Echéance constante	8 LOGTS HLM	[RECUPEDETTE]CDC [RECUPEDETTE]CDC	3 414,86	290,54	0,92	A	F	2,950	F	2,950	F	-		8,57	143,19
PROMOLOGIS GARONNAISE HABITATION	1986	X Echéance constante	8 LOGTS 1ère TRANCHE ENCOSTE	[RECUPEDETTE]CDC [RECUPEDETTE]CDC	2 012,33	171,20	0,92	A	F	2,950	F	2,940	F	-		5,05	84,38
PROMOLOGIS GARONNAISE HABITATION	1988	X Echéance constante	CONSTRUCT*12 LOGEMENTS	[RECUPEDETTE]CDC [RECUPEDETTE]CDC	727 044,61	202 475,98	5,33	S	F	4,800	F	4,800	F	-		9 355,79	31 143,64

COMMUNE DE VERDUN / GNE - BUDGET COMMUNAL - BP (projet de budget) - 2022

Designation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
PROMOLOGIS GARONNAISE HABITATION	1982	X Echéance constante	10 PAVILLONS	[RECUPDEITE]CDC [RECUPDEITE]CDC	413 874,28	607,71	0,50	A	F		4,700	F	4,700	-		33,10	607,71	
S F H E	2006	X Echéance constante	LOGEMENTS VILLA MENRIQUE-RUE FRESCATY	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	224 091,00	195 232,72	33,17	A	V		3,450	V	2,540	-		0,00	0,00	
Tiers RECUP Compta	2012	X Echéance constante	4 LOGEMENTS COLOMIERS HABITAT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	39 200,00	32 925,02	30,67	A	F		2,050	F	2,050	-		674,96	770,62	
Tiers RECUP Compta	2012	X Echéance constante	ACQUISITION TERRAIN-COLMIERS HABITAT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	9 119,20	8 080,01	40,67	A	F		2,050	F	2,050	-		165,64	127,62	
Tiers RECUP Compta	2012	X Echéance constante	CONSTRUCTION COLOMIERS HABITAT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	126 600,00	109 062,02	30,67	A	F		2,850	F	2,850	-		3 108,27	2 236,74	
Tiers RECUP Compta	2012	X Echéance constante	ACQUISITION TERRAIN COLOMIERS HA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	31 440,40	28 498,88	40,67	A	F		2,850	F	2,850	-		812,22	375,15	
TOTAL GENERAL					4 544 299,87	2 839 768,72										58 689,68	123 563,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	4 827 615,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
 (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN LETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		9,00	0,80	9,80	9,80	1,00	10,80
1		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint administratif	C	5,00	0,80	5,80	5,80	0,00	5,80
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché Territorial	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 1° cl.	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 2° cl.	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		22,00	4,24	26,24	26,24	0,00	26,24
Adjoint technique	C	8,00	3,44	11,44	11,44	0,00	11,44
Adjoint technique principal 2ème classe	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Agent de maîtrise	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Agent de maîtrise principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien ppal 1ère classe	B	0,00	0,80	0,80	0,80	0,00	0,80
FILIERE SOCIALE (d)		7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Agent spéc. ppal 1cl écoles mat.	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		2,00	1,70	3,70	3,70	0,00	3,70
Adjoint d'animation	C	1,00	1,70	2,70	2,70	0,00	2,70
Animateur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chef de service PM	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE VERDUN / GNE - BUDGET COMMUNAL - BP (projet de budget) - 2022

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		41,00	6,74	47,74	47,74	1,00	48,74

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

	IV
	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT
			Indice (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
1		ADM		0,00	A	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
1		TECH		0,00	A	CDD PEC
1		TECH		0,00	A	CDD
1		TECH		0,00	A Remplacement	CDD
1		ANIM		0,00	A Remplacement	CDD
2		ADM		0,00	A	CDD PEC
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technicien.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Services.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animationnel.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b° : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1° : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2° : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quote de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4° : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 3b : article 3b travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-3-1, 3-2, 3-3, 3-3-2, 3-3-3, 3-3-4 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 22/02/2022

Présenté par Le Maire (1),

A Verdun-sur-Garonne, le 01/03/2022

Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Verdun-sur-Garonne, le 01/01/2000

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AVIT Delphine	
BOTTI Elodie	
BOUMLIL Yasmina	
BOUYER Jean-Marc	
COUPEAU Marie Laure	
DE FRAGUIER Joseph	
DELMAS Aurélie	
GUERON David	
IDRISSI Saïd	
LABROUE Bernard	
LAMOUREUX Rémi	
LARROQUE ESCABASSE Béatrice	
LAVEDRINE Sophie	
LESTRADE Bernard	
MARC Raphael	
MOREL GILLOT Céline	
RASPIDE Annick	
RASPIDE Jean-Marc	
RONDINI Sandrine	
SEGUELA Pierre	
SOUBEYRAN Jean-Marc	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

TERRAL Serge	
TUYERES Stéphane	
VAUTHERIN Catherine	
VIEILLEVIGNE Patricia	
VILLANUEVA Matilde	
YVINEC Pierre	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 02/02/2022, et de la publication le 02/02/2022

A Verdun-sur-Garonne, le 02/02/2022

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme

(2) L'assemblée délibérante étant le Conseil Municipal